

# Mettre en conformité votre OPAC avec le RGPD

## Objectifs pédagogiques

- ♦ Maîtriser les obligations du R.G.P.D.
- ♦ Savoir mettre en place un audit de votre organisation
- ♦ Savoir implémenter le R.G.P.D. dans votre organisation
- ♦ Savoir faire vivre le R.G.P.D. dans votre organisation

## Prérequis:

- ♦ Aucun prérequis nécessaire.

## Public concerné :

- ♦ Responsable d'organisme de formation,
- ♦ DPO, responsables de traitement, chefs de projets
- ♦ Formateur / formatrice indépendant(e)
- ♦ Assistant(e), administrative.

## Moyen Pédagogique :

- ♦ Accompagnement individuel ou en groupe,
- ♦ Formation accessible en ligne,
- ♦ Accessible aux personnes en situation de handicap,
- ♦ Assistance téléphonique après la formation,
- ♦ Vidéoprojecteur, PowerPoint, paper-board,
- ♦ Application ZOOM

## Coût pédagogique :

- ♦ Formation en INTRA 1 200,00 € H.T.
- ♦ Formation en INTER 750,00 € H.T

## Lieux :

- ♦ Strasbourg, Colmar, Mulhouse,
- ♦ Région Alsace,
- ♦ Partout en France,

## Date :

- ♦ Session (voir planning sur notre site Internet)
- ♦ Entrée et sortie permanentes (uniquement en INTRA)

## Horaires :

- ♦ Matin : 09 h 00 à 12 h 00,
- ♦ Après-midi : 13 h 00 à 17 h 00.

## Effectif par session :

- ♦ INTER (groupe) Min. 4 pers. Max 08 personnes,
- ♦ INTRA individuel.

## Matériel utile :

- ♦ Ordinateur portable équipé d'une webcam,
- ♦ Une connexion Internet.
- ♦ L'application ZOOM installée sur votre ordinateur.

## Modalités d'évaluation en amont :

- ♦ Un entretien individuel de faisabilité,
- ♦ Questionnaire d'auto-évaluation des connaissances.

## Modalités d'évaluation en aval :

- ♦ Fiche d'acquisition des compétences,
- ♦ Attestation de formation.
- ♦ Certification de réalisation.

## Intervenante :

- ♦ Alain Picou, dirigeant d'AP-Consulting 20 ans d'expérience dans la formation professionnelle.
- ♦ Katia Buch dirigeante de la société KTB recrutement formatrice depuis plus 10 ans dans le domaine du management.

## Durée :

- ♦ 1 jour soit 07 heures.

## Objectifs Opérationnels:

Avec la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données personnelles, l'information lors de la collecte des données personnelles et la gestion du consentement est l'une des priorités de l'entreprise. L'entreprise se doit d'identifier la donnée personnelle, documenter son traitement, protéger ses accès et valider l'efficacité des mesures retenues au sein de son système d'information.

## Les avantages de cette offre sont :

- ♦ Formation réalisée par un consultant formateur qualité,
- ♦ la montée en compétence,
- ♦ le gain de temps,
- ♦ le travail en équipe qui vous permet d'échanger avec d'autres professionnels et de progresser ensemble.

## Origine et grands principes du RGPD :

- ♦ Pourquoi ce renforcement des droits individuels ? ;
- ♦ Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? ;
- ♦ Responsabilité de celui qui traite les données personnelles.

## Finalité du RGPD et sanctions :

- ♦ La personne au cœur du dispositif ;
- ♦ Le rôle de la CNIL ;
- ♦ Sanctions encourues.

## Le règlement et les exigences applicables :

- ♦ État des lieux et cartographie des traitements – catégories de données collectées ;
- ♦ Choix et nomination du DPO ;
- ♦ Le registre de traitements des données ;
- ♦ Définir les rôles et responsabilités au sein des différents Services.

## Moyens techniques et organisationnels pour la préservation des données personnelles :

- ♦ Stockage et préservation ;
- ♦ Cartographie des flux d'informations ;
- ♦ Mesures de sécurité (informatique, préservation des données physiques et dématérialisées).

## Évaluation des risques et étude d'impact :

- ♦ Méthodologie.

## Évaluation :

- ♦ Des acquis par mises en situation et QCM final,
- ♦ De la formation par les participants,
- ♦ En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la

feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.

**Nature des travaux demandés aux stagiaires :**

- ◆ Les stagiaires devront Établir un Registre des traitements, effectuer une analyse d'impact ;
- ◆ Mettre à jour son registre des traitements.
- ◆ Formalisation du processus interne sur la protection des données personnelles et audit des pratiques.

**A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :**

- ◆ Connaître le cadre légal et réglementaire du RGPD,
- ◆ Mettre en place un registre des données personnelles des salariés et des stagiaires d'un OPCA.

**Modalités de formation en FAOD (formation à distance)**

- ◆ La formation pourra être suivie via plateforme ZOOM.
- ◆ Pouvoir suivre cette action de formation dans de bonne condition, une simple connexion à l'Internet et une webcam seront nécessaire.
- ◆ En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- ◆ Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques à réaliser en ligne avec un corrigé fait par le formateur.
- ◆ Durant la formation le formateur complètera votre fiche d'acquisition des compétences qui sera à votre disposition sur simple demande auprès d'AP-Consulting.

*Programme mise à jour le 01/09/2023*